**NOTE AUX CLUBS**

Les clubs affiliés à la ligue Régionale de Football d'Oran n'ayant pas encore introduit les dossiers d'engagement et les demandes de licences "Séniors - Jeunes", en application des dispositions règlementaires relatives aux compétitions de Football Amateurs arrêtées par la F.A.F au titre de la saison 2018/2019, sont informés que le délai des dépôts des dossiers expirera le  **15 Septembre 2018 à 16h00.**

Eu égard à la date du démarrage des compétitions fixées   
aux 21 et 22 Septembre 2018, il va s'en dire que le retard ne manquera pas de pénaliser lourdement les structures de la Ligue chargées de:

-l'exploitation des dossiers d'engagement;

-l'examen du PCMA: médical;

-de la confection et de l'enregistrement des licences;

-le tirage au sort de la coupe d'Algérie;

-l'élaboration et la publication des calendriers des compétitions.

Pour ce faire, les structures de la Ligue demeurent disponibles à tout instant.

**HOMOLOGATION DES STADES**

En application des dispositions relatives aux compétitions du Football Amateur pour la saison 2018/2019, la Ligue Régionale Football d'Oran informe les clubs qui lui sont affiliés, ayant fait l'objet d'un 1er passage, de lever les réserves émises le plus tôt possible et nous aviser.